Copyright Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné

2 FICHES CRÉÉES

FICHE CRÉÉE

Nom : Degaux

Prénoms : François, André Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 208

Classe de mobilisation : 1917 1/2 R

ÉTAT CIVIL.

Né le 1er février 1894, à St-Georges d'Espéranche, canton d HEYRIEUX, département d L'ISERE, résidant à St-Georges d'Espéranche, canton d HEYRIEUX, département d ISERE, profession de cultivateur, fils de François, André et de Morel, Marie Louise, domiciliés à St-Georges d'Espéranche, canton d HEYRIEUX, département d L'ISERE

Marié à

SIGNALEMENT.

Cheveux châtains, Yeux bleu foncé, Front moyen, Nez rectiligne, Visage ovoïde, Renseignements physionomiques complémentaires :

Taille : 1 mètre 65 centimètres.

Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.

Marques particulières :

Degré d'instruction : 2

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS

Ajourné article 18 en 1914 pour faiblesse. Recommu Bon officier armé par le Conseil de Révision le 23 octobre 1914 proposé à compter du 1er décembre 1914 dirigé au corps du Génie Paris au 140e Régt d'Infterie le 28 avril 1915 – Passé au 17e Régt d'Inf.rie le 1 Mai 1915 – Passé au 52e Régt d'Inf.rie le 26 Aout 1916. Maintenu service armé inapte 2e avis, par la Com.on de réforme de Rennes du 29 décembre 1917 pour « impotence fonctionnelle de la jambe gauche suite de plaie en séton au 1/4 inférieur de la jambe. B.D.G. » Classé service auxiliaire et reconnu provisoirement inapte à servir aux armées par la Com.on de réforme de Montélimar du 8 avril 1918 pour « impotence fonctionnelle de la jambe gauche, suite de plaie en séton au 1/4 inférieur de la jambe; blessure de guerre » Reconnu définitivement inapte à servir aux armées par la Com.on de réforme de Montélimar du 10 juin 1918 pour « impotence fonctionnelle de la jambe gauche, suite de plaie en séton au 1/4 inférieur de la jambe blessure de guerre » (Loi du 10 août 1917) Maintenu service auxiliaire par la Com.on de réforme de Montélimar du 19 septembre 1918 pour « même motif » (Loi 1er août 1915) Laissé service auxiliaire, invalidité temporaire 10% par la Com.on de réforme du Rhône – Sud pour " séton jambe gauche ". (B.d.g.) pour années

Rentré en France le 26 février 1915 – Renvoyé dans ses foyers le 27 août 1916 – Envoyé classe le 27 août 1917

Mis à jour le 12-1-44

Mis le 2 Août 1919 en congé illimité de démobilisation 6e échelon – N° 3842. par le 99e R.I. Infanterie 1915 – 16. se rendre à St-Georges d'Espéranche

Certificat de Laissé service auxiliaire, invalidité inf.re à 10% par CR du Cs. R. du 29-9-1921 pour " Accès fatigue à la marche – Suite d'un séton à la jambe gauche " – Revisé le 1 mai 1922 à 9 h du matin

Rentré en France le 2 mois aux armées

père de 1 enfant (Art 58 de la loi du 1er Avril 1923)

Maintenu service auxiliaire invalidité inférieure à 10% imputable sur la Commission de Réforme de Lyon du 18 octobre 1926 pour " Reliquats de blessure région postérieure de la jambe gauche. Legère contracture des fléchisseurs – Limitation des mouvements du pied – Pas de signes cliniques d'affection neurologique

Maintenu service auxiliaire proposé pour pension, inv. temp.e 10% par la Com.on de Réforme de Lyon du 26 janvier 1927 pour " Fatigabilité suite de séton du mollet gauche

Maintenu service auxiliaire par la Com.on de Réforme de Lyon du 21 mars 1929 pour " Limitation des mouvements de redressement du pied – pied creux – (article 2 loi du 1er avril 1923)

Maintenu service auxiliaire proposé pour pension, invalidité temporaire 10% par la Commission de Réforme de Lyon du 27 octobre 1928 pour " Gêne de la marche – Fatigabilité suite de séton du mollet gauche par S.O. "

Passé le 6 février 1934 classe 1908 de mobilisation

père de 3 enfants (Art 58 de la loi du 31 Mars 1928)

postérieure) du 28 avril 1918
simple) au 1 avril 1919

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS AU CONTRÔLE SPÉCIAL.	NUMÉROS MATRICULE OU AU RÉPERTOIRE.
Armée active. 50e Régt d'Infie		1224
140e — d' —		~~10405~~
17e — d' —		~~1893~~
52e Régt d' —		~~10306~~
Disponibilité et réserve de l'armée active. 52e Régt d'Infanterie	807	10805
AFFECTATIONS d'après guerre 2e Régt d'Artillerie de campagne		
SANS AFFECTATION		
Armée territoriale et sa réserve. C.R.H.G. Torpilleur	3e jour	

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.

MÉDAILLE MILITAIRE
Décret du 14.5.54 J.O. du 10.6.54

Renvoyé dans ses foyers le 13-1-44
par C.R. 52e RI
à E.O. jambe gauche le 27-4-17
Réforme définitive Blessure de guerre
N° 9213

Proposé pour Médaille Mle en 1938

Ne a eu pour.
Passé au 52e Inf en exc. Lettre R. 5678
24-4-16 G.M. Lyon R.C. 26-4-16.
Mise au corps et soldat le 2e cl. le 28-4-16
Blessé - reaffecté à la Campagne
le 10 Septembre 1916 1 3
Blessé à nouveau le 27 avril 1917
Renvoyé dans ses foyers par la Commission de Réforme de Rennes

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

2 FICHES CRÉÉES

FICHE CRÉÉE

Nom : Degaux

Prénoms : François, André Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 208

Classe de mobilisation : 1917 Fasc R

ÉTAT CIVIL.

Né le 1er février 1894, à St Georges d'Espéranche, canton d HEYRIEUX, département d L'ISERE, résidant à St Georges d'Espéranche, canton d HEYRIEUX, département d ISERE, profession de cultivateur, fils de François, André et de Morel, marie louise, domiciliés à St Georges d'Espéranche, canton d HEYRIEUX, département d L'ISERE

Marié à

SIGNALEMENT.

Cheveux châtains, Yeux bleu foncé, Front moyen, Nez rectiligne, Visage étroit, Renseignements physionomiques complémentaires :

Taille : 1 mètre 6 centimètres.

Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.

Marques particulières :

Degré d'instruction : 2

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 24 de la liste du canton d HEYRIEUX

Classé dans la 1e partie de la liste en 1914

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS AU CONTRÔLE spécial.	NUMÉROS MATRICULE ou au répertoire.
Armée active. 30e Régt d'Infie		7224
140e — d' —		~~10405~~
175e — d' —		1893
52ème Régt d' —		10305
Disponibilité et réserve de l'Armée active. 52e régt d'Infanterie	897	10805
AFFECTATIONS d'après guerre		
2e Régt d'Artillerie de campagne		
SANS AFFECTATION		
Armée territoriale et sa réserve. CRA 29e Infanterie	3e jour	

Maintenu Service auxiliaire, pension permanente à 7, accordée par la Cmn de Réforme de Lyon, du 2 juin 1937, pour séquelles de blessure du mollet gauche par E.O. Atrophie de cuisse en varus. Amyotrophie marquée du mollet. Augmentation des vacuosités prétoniques.

Rattaché à la classe de Mon Plus ancienne ancienne 8 Juin 1939

art. 58, loi du 31 mars 1928 père de quatre enfants

Service auxiliaire et reconnu provisoirement inapte à servir aux armées par la Cour de réforme de Montélimar du 8 avril 1918 pour « impotence fonctionnelle de la jambe gauche, suite de plaie en séton au 1/3 inférieur de la jambe; Blessure de guerre » Reconnu définitivement inapte à servir aux armées par la Cour de Montélimar du 10 juin 1918 pour « impotence fonctionnelle de la jambe [illegible] par la [illegible] motif » [illegible] Cmn de réforme [illegible]

1914-28

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

Rentré au 1er lieut le 25 juin 1915

aux armées le 27 avril 1915 - Evacué (Blessé) le 6 novembre 1915 -

aux armées le 28 avril 1916 - Evacué (Blessé) le 11 août 1916.

aux armées le 10 septembre 1916 - Evacué (Blessé) le 27 avril 1917

~~aux armées le 28 février 1918~~.

Mis à jour le 13-1-44

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. DOMICILE R. RÉSIDENCE

MÉDAILLE MILITAIRE

Décret du 14.5.56 J. O. du 10.6.56

C. P. confirmé le 13-1-44

3e Cie 52e RI

Blessé E.O. jambe gauche le 27-4-17

Secteur Grangier - Blessure de guerre

N° 8213

Proposé pour Médaille Mle en 1938

père de 4 enfants Art 58 de la loi du 1er Avril 1923)

Maintenu Service auxiliaire invalidité inférieure à 1 par la Commission de Réforme de Lyon du 18 octobre 19. « Reliquats de blessure région postérieure de la jambe gauche légère contracture des tendons. Limitation des mouvements du pied. Pas de signes cliniques d'affection neurologique. Maintenu Service auxiliaire, proposé pour pension, inv. temp. 10% par la Cmn de Réforme de Lyon du 20 juin 1929 pour fatigabilité trophique du séton du mollet gauche. Maintenu Service auxiliaire par la Cmn de Réforme de Lyon du 21 mars 1929 pour « Limitation des mouvements de rectification du pied - pied creux - (article 2 du 1er avril 1923)

Maintenu Service auxiliaire proposé pour pension, inv. temporaire 10% par la Commission de Réforme de Lyon 27 octobre 1928 pour « gêne de la marche - fatigabilité trophique du séton du mollet gauche par E.O. »

Passé le 6 février 1934 classe 1908 de mobilisation

père de 3 enfants Art 58 [illegible] loi du 31 Mars 1928)

Gassé au 5e Cie en exc. lettre R. 5678 du 24-4-16. G. M. Lyon R. C. 25-4-16.

Arrivé au corps et soldat de 2e cl le 28-4-16 1 X

Evacué - réaffecté à la Compagnie de 10 septembre 1916 1 2

Blessé et évacué le 27 avril 1917

Hospitalisé deux mois par la Commission de Réforme de Bessé

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Prénoms

Né

à

résidant

département

canton

profession

fils de

et de

domiciliés

Marié à

Inscrit sous le n°

de la liste du canton

Classé dans la partie de la liste en 19

Cheveux

Yeux

Front

Nez

Visage

Renseignements physionomiques complémentaires :

Taille : 1 mètre centimètres.

Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.

Marques particulières :

Degré d'instruction :

Corps d'affectation

Numéros au contrôle spécial

Numéros matricule ou au répertoire

Localités successives habitées par suite de changements de domicile ou de résidence

Dates

Communes

Subdivisions de région

D. domicile R. résidence

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Copyright Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné Image : 16 Cote : 11NUM/1R1549_03

2 FICHES CRÉÉES

FICHE CREEE

Nom : Degaux

Prénoms : François, André Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 208

Classe de mobilisation : 1917 / 1.2.R

ÉTAT CIVIL.

Né le 1er février 1894, à St-Georges d'Espéranche, canton d HEYRIEUX, département d L'ISERE, résidant à St-Georges d'Espéranche, canton d HEYRIEUX, département d ISERE, profession de cultivateur, fils de François, André et de Morel, Marie Louise, domiciliés à St-Georges d'Espéranche, canton d HEYRIEUX, département d L'ISERE

Marié à

SIGNALEMENT.

Cheveux châtains, Yeux bleu foncé, Front moyen, Nez rectiligne, Visage ovoïde, Renseignements physionomiques complémentaires :

Taille : 1 mètre 65 centimètres.

Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.

Marques particulières :

Degré d'instruction : 2

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 24 de la liste du canton d HEYRIEUX

Classé dans la 1e partie de la liste en 1914

	CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS au contrôle spécial.	NUMÉROS matricule ou au répertoire.
Armée active.	50e Régt d'Infie		7224
	110e — d' —		~~10705~~
	115e — d' —		~~1895~~
	52ème Régt d' —		10305
Disponibilité et réserve de l'Armée active.	52e régt d'Infanterie	807	10805
	AFFECTATIONS d'après guerre		
	2e Régt d'Artillerie de campagne		
	SANS AFFECTATION		
Territoriale de réserve.	C.R.A. 9e Territorial	3e jour	

Classé au titre du service auxiliaire par décision permanente du 7 avril 1939 rendue par la Commission de Lyon, du 2 juin 1939, pour séquelles de fracture du mollet gauche par éclat de projectile, ankylose du pied droit, hypotrophie musculaire du mollet droit. Ancien prisonnier de guerre. Rattaché à la classe 1939 art. 58, loi du 31 mai 1939

1914 / 208

service auxiliaire en ... la Commission de réforme ... tionnelle de la ... la jambe; blessures ... années ... fonctionnel ... la jambe ... par la ... motif ... Commission de réforme

1914-208

ANTÉCÉDENTS.

Rentré au ... aux armées le 28 avril 1916

aux armées le 10 septembre 1916

~~aux armées le 28 février 1918~~

20 nov. 1924 classé

CAMPAGNES.

Contre l'Allemagne du 15 décembre 1914 au 1er avril 1919

Intérieur du 16 décembre 1914 au 27 avril 1915

Armées du 28 avril 1915 / Orient du 5 nov. 1915

Intérieur du 6 nov. 1915 / C double au 27 avril 1916

Aux Armées du 28 avril 1916 / N.P.E.F. au 10 août 1916

Intérieur du 11 août 1916 / C double au 9 sept. 1916

Aux Armées du 10 sept. 1916 / N.P.E.F. au 26 avril 1917

Intérieur du 27 avril 1917 / C double au 27 avril 1918

Intérieur du 28 avril 1918 / C simple au 1 avril 1919

Blessé ... plaie ... pied droit ... fusil ... par éclat ... jambe gauche à Ypreg ... le 11 ... 1916 par éclat ... à Fleurie devant Verdun Meuse

... du au

... du au

... du au

... du au

... du au

... du au

... du au

... du au

... 14.5.56 J.O. du 10.6.56

... 13-1-44

... 52e RI

... à E.O. jambe gauche le 27-4-17

... Blessure de guerre

... N° 3213

... Médaille Mle en 1938

... Paris au 5.22 Inf. en exc. lat. ... du 24-4-16 G.M. Lyon R.C. ... rejoint au corps et soldat ... le 28-4-16 ... Evacué ... réaffecté à la Cmie ... de 10 septembre 1916 ... Blessé et évacué le 27 avril 1917 ... Rapatrié deux mois par la ... Commission de Réforme de Tours

DATE de LIBÉRATION du service militaire

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).